

37.—Allocations aux mères en Colombie Britannique, années fiscales 1921-38.

Année fiscale.	Assistés, ¹		Versements, ²		Total.
	Familles.	Enfants.	Imputables à la province.	Imputables aux municipalités.	
			\$	\$	\$
1921.....	3	3	3	3	273,575
1922.....	771	1,978	487,888	Nil	487,888
1923.....	785	1,990	414,227	“	414,227
1924.....	847	2,240	423,233	“	423,233
1925.....	943	2,544	463,669	“	463,669
1926.....	986	2,723	518,471	“	518,471
1927.....	1,100	3,050	612,645	“	612,645
1928.....	1,233	2,757	628,600	“	628,600
1929.....	1,370	3,028	677,510	“	677,510
1930.....	1,468	3,229	759,698	“	759,698
1931.....	1,568	3,295	816,272	“	816,272
1932.....	1,547	3,213	842,977	“	842,977
1933.....	1,514	3,274	468,511	311,129	779,640
1934.....	1,436	3,147	469,916	151,586	621,502
1935.....	1,410	2,922	365,288	224,334	589,622
1936.....	1,485	3,026	403,558	212,997	616,555
1937.....	1,567	3,191	443,803	238,785	682,588
1938.....	1,692	3,481	747,878	Nil	747,878

¹ Années fiscales terminées le 30 sept. de 1921 à 1932 et années fiscales terminées le 31 mars à partir de 1933. ² Années fiscales terminées le 31 mars dans tous les cas. ³ Non disponibles.

PARTIE II.—SALAIRES.

Section 1.—Etiage des salaires et heures de travail pour diverses catégories d'ouvriers au Canada.*

Les statistiques des salaires et des heures de travail sont recueillies depuis quelques années par le ministère du Travail et publiées dans une série de suppléments à la *Gazette du Travail*, dont le premier date de mars 1921. Les données sur lesquelles ces statistiques sont basées remontent généralement à l'année 1901. En vue de préciser le mouvement général des salaires on a établi des nombres-indices computés depuis 1901 sur six groupes d'occupations et depuis 1911 sur la main-d'œuvre ordinaire d'usines, sur d'autres métiers d'usines et sur l'exploitation forestière. Les salaires payés en 1913 servent de base exprimée par le chiffre 100. Les nombres-indices moyens, pondérés selon la moyenne du nombre d'employés dans chaque groupe, tel qu'indiqué dans les recensements de 1921 et 1931, sont aussi donnés. La pondération n'a pas été appliquée par groupe. Dans les groupes d'occupations ou d'industries tels que ceux-ci, la pondération donne une différence comparativement petite vu que les taux des gages dans les différentes classes de travail tendent à monter et à descendre dans une même mesure pour les différentes localités. Dans les trois groupes, ouvriers d'usines non spécialisés, ouvriers d'usines spécialisés et ouvriers de l'industrie du bois, les nombres-indices étant calculés d'après les échantillons, les moyennes sont automatiquement pondérées d'après le nombre d'échantillons qui varie suivant le nombre d'ouvriers dans les différentes occupations et industries. Le mouvement à la hausse remarqué dans les nombres-indices de certains groupes s'est généralisé en 1935 et s'est continué en 1936, 1937 et 1938. Sur les chemins de fer les gages ont été augmentés en 1937 et en 1938.

* Voir pp. 795-805 de l'Annuaire de 1927-28: "Statistiques des salaires du recensement de 1921" et pp. 809-811 de l'Annuaire de 1933: "Gains au cours de l'année du recensement 1931".